Volume 3 : Asie Cambodge

les femmes contre toutes les formes de discrimination et interdit la discrimination des femmes dans l'emploi et par la prostitution, et que le Cambodge est partie à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination et interdit la discrimination des femme. Le Représentant spécial déclare, toutefois, que malgré l'existence d'une protection juridique prévue par la Constitution et par les traités internationaux relatifs aux droits de l'homme, les Cambodgiennes sont souvent victimes d'actes de discrimination et de violence, qui ont pour elles des conséquences néfastes du point de vue de l'éducation et sur le plan social, économique et politique. Le rapport signale, entre autres, que : les femmes ne sont pas encouragées à participer à la vie politique et publique; pour beaucoup de jeunes filles, à mesure qu'elles grandissent, les chances de recevoir une éducation s'amenuisent; les femmes souffrent d'une violence familiale largement répandue; celles qui travaillent sont souvent en butte à des insultes et à des humiliations, par exemple, elles font l'objet de fouilles corporelles dans les usines où elles sont employées; bon nombre de femmes sont vendues ou font l'objet d'un trafic à des fins de prostitution; la santé génésique des femmes est gravement compromise du fait des difficultés rencontrées pour accéder aux services de santé publics, et on ne donne pas aux Cambodgiennes la possibilité de participer activement et directement aux décisions qui influent sur la vie politiques et publiques du pays.

À l'égard du dernier point, le rapport note les faits suivants : le Conseil des ministres ne comprend aucune femme; le Ministère de la condition féminine est dirigé par un homme; le Parlement ne compte que sept femmes parmi ses 120 membres; dans les 22 provinces du Cambodge, il n'y a pas de femme occupant le poste de gouverneur et une seule femme est gouverneur adjoint; deux seulement des 175 districts et 10 des 1 558 communes du pays sont dirigées par des femmes; de même, dans le domaine de l'administration de la justice, il y a une disparité frappante au détriment du personnel féminin.

Le rapport fait ressortir plusieurs autres arguments, notamment : le gouvernement devrait assurer aux femmes le droit de prendre part à l'élaboration de la politique de l'État et à son exécution, occuper des emplois publics et exercer toutes les fonctions publiques à tous les échelons du Gouvernement; la clé de l'émancipation des femmes, c'est l'éducation; et le Gouvernement devrait prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger et renforcer le droit des femmes à un enseignement de qualité à tous les niveaux, par exemple, grâce à des programmes de formation qui s'adressent également aux femmes; et, selon une enquête statistique réalisée conjointement par le Ministère de la condition féminine et le Projet d'ONG contre la violence familiale, une femme sur six subit des violences physiques de la part de son mari. Le rapport signale qu'un projet de loi sur la violence dans la famille a été préparé et devrait être soumis à l'Assemblée nationale pour être adopté sans délai; la question de la violence familiale devrait recevoir une attention particulière dans la formation des droits de l'homme dispensée à la police; le viol reste un crime largement impuni; peu d'affaires de viol sont soumises aux tribunaux, et il y a encore moins de condamnations; les arrangements à l'amiable demeurent chose courante, soit qu'un accord financier soit conclu, soit que le violeur accepte d'épouser sa victime; et des informations continuent de faire état de viols conjugaux.

L'exposé sur la situation des enfants note, entre autres, qu'environ 30 p. 100 des quelque 15 000 prostituées de Phnom Penh sont des mineures, et les jeunes victimes sont tombées dans les filets du proxénétisme ou ont succombé à des promesses à cause de la misère; la plupart viennent des régions rurales du Cambodge, et certaines du Vietnam. Le gouvernement s'est engagé à s'attaquer au problème de la prostitution et au proxénétisme: à la suite des mesures sévères prises par les autorités pour combattre les activités de prostitution, ces dernières deviennent, toutefois, de plus en plus clandestines, les maisons de prostitution rouvrant leurs portes sous forme de salons de massage et de bars de karaoké; il est donc plus difficile d'enquêter sur les exactions et de mettre en oeuvre des programmes de prévention des maladies sexuellement transmissibles, notamment du VIH/SIDA. Le Représentant spécial signale les faits suivants : des informations font état des exactions commises par la police pendant des rafles; il faut prendre des mesures pour protéger le personnel des ONG et les prostituées qui ont été libérées des maisons de prostitution; les ONG font également beaucoup pour améliorer la santé des enfants; le gouvernement doit déployer plus d'efforts pour appliquer la loi sur l'élimination de l'enlèvement, de la traite, de la vente et de l'exploitation d'êtres humains et punir les fonctionnaires convaincus d'avoir accepté des pots-de-vin en échange de la libération de personnes soupçonnées être des proxénètes ou des souteneurs; le travail des enfants reste un problème, les enfants étant exploités dans le secteur du bâtiment, les usines, comme domestiques ou comme vendeurs des rues; il y aurait dans la seule ville de Phnom Penh plus de 10 000 enfants des rues, dont la majorité vient des provinces; le recrutement d'enfants soldats se poursuit, leur nombre ayant augmenté dans les deux factions rivales depuis les événements de juillet 1997: et des problèmes continuent de se poser dans le domaine de la justice pour mineurs.

En ce qui concerne la question de la traite des êtres humains, particulièrement entre le Cambodge et la Thaïlande, le rapport signale le fait que les trafiquants profitent de l'ignorance et de la pauvreté de leurs victimes pour les persuader de quitter leur village. Certains jeunes villageois y sont encouragés par leur propre famille, et il semble que, dans de nombreuses régions, la population ne se rendre pas très bien compte du sort qui attend ces jeunes gens.

En ce qui a trait à la situation des minorités ethniques, le rapport fait allusion à la « démagogie xénophobe » dont sont victimes les Vietnamiens de souche vivant au Cambodge, et aux dangers que courent les communautés